

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Des trajectoires de soins et services voient le jour pour mieux accompagner les victimes d'agression sexuelle

Joliette, le 14 mai 2026 - Dans le cadre de la Semaine des victimes et survivants d'actes criminels, le Centre intégré de santé et services sociaux (CISSS) de Lanaudière et ses partenaires régionaux soulignent le lancement de trajectoires concertées en agression sexuelle, fruit d'un travail entre partenaires visant à mieux soutenir les personnes victimes et leurs proches. Cette démarche s'inscrit dans une volonté commune de rendre les services plus accessibles, cohérents et humains, afin que chaque personne puisse être accueillie, accompagnée et orientée au bon moment, au bon endroit.

Issue d'une demande du ministère de la Santé et des Services sociaux, ces trajectoires s'articulent autour de trois axes : la prévention pour sensibiliser les milieux susceptibles d'être en contact avec les victimes, l'intervention pour assurer une réponse concertée et adaptée dès qu'une situation est dévoilée, et le développement des connaissances pour que les pratiques évoluent et s'améliorent.

Des outils pour soutenir les intervenants

Dans la foulée de ces travaux, des schémas et des guides explicatifs ont été développés visant à faciliter la compréhension des rôles de chacun, à renforcer la collaboration entre les services et à améliorer la continuité du soutien offert aux personnes victimes de tous les âges et à leurs proches.

« Pour la population, ces trajectoires signifient un parcours plus simple, plus respectueux et mieux adapté à la réalité des personnes victimes. L'objectif est que chaque personne se sente accueillie, écoutée et soutenue du début à la fin du processus, et ce, peu importe la porte d'entrée, qu'il s'agisse du réseau de la santé et des services sociaux ou chez nos partenaires », souligne Philippe Ethier, président-directeur général du CISSS de Lanaudière.

Pour obtenir de l'aide ou parler à quelqu'un, les victimes ou leurs proches peuvent communiquer avec Info-Social au 811, option 2. Si un enfant est concerné, un signalement doit être fait à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) au 1 800 665-1414, et ce, en tout temps.



Sur la photo : Nathalie Hamelin et Claudine Dupuis, agentes de planification de programmation et de recherche au CISSS de Lanaudière et responsables de la rédaction et de la coordination des travaux

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Renseignements : Service des communications